

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE DE CYCLOTOURISME à Dijon (21) – 25 février 2018**

Il est 8 h 40, le président, Gilles PARGAUD invite les personnes à prendre place et ouvre ainsi l'assemblée générale ordinaire du Comité régional de Bourgogne Franche Comté de cyclotourisme.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre capitale de Bourgogne Dijon et en ces lieux du Centre de Rencontres International.

Le président, Gilles PARGAUD présente les personnalités présentes

- Jacques VAGNER - Vice-Président FFCT - *Chargé des domaines administratif, juridique et assurances* –
- Isabelle GAUTHERON - Directrice Technique Nationale à la FFCT

Excusées

- Jean Pierre PAPET (président Cros de Bourgogne)
- Philippe BAYOT (directeur régional DJSCS)
- Didier MARTIN (député de Côte d'Or)
- Rémi DELATTE (député de Côte d'Or)
- François SAUVADET (président du Conseil Départemental de la CO)
- François REBSAMEN (Maire Dijon Métropole)

**RAPPORT MORAL : Gilles PARGAUD**

Bonjour !

Si nous sommes là ensemble, Bourguignons et Franc-Comtois, réunis en ce jour du 25 Février 2018 pour la première Assemblée Générale de notre grande région ; revenons quelque temps en arrière en 2015.

Un peu d'histoire : La Réforme territoriale prévoit la mise en place de 13 régions à partir du 1er Janvier 2016. De ce fait, des anciennes régions seront regroupées et d'autres ne changent pas. Il est important de savoir que la mise en place par les fédérations reste libre et la création de nouvelles régions cyclotouristiques restent de notre pleine et entière responsabilité ; le Comité Directeur de la FFCT a validé les 13 régions et cela s'inscrit dans l'évolution de nos statuts lors de l'Assemblée Générale de Montpellier en 2015.

Suite à cette réforme, à nous de l'appliquer dans notre région et sous la direction des Présidents de Ligue de Bourgogne et Franche-Comté durant l'année 2015/2016, une commission composée de 15 membres volontaires de nos deux ligues s'est rencontrée à quatre reprises dans l'année. De ces réunions de travail, a découlé la signature 2 d'un traité de fusion, de la constitution des statuts et du règlement intérieur du futur Comité, visés par la FFCT dont nous avons donné l'appellation : Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de Cyclotourisme (COREG). La concrétisation enfin, le 20 Novembre 2016 à Dole, l'Assemblée Générale Constitutive du COREG Bourgogne Franche-Comté eu lieu et fut élue la première équipe partielle du Comité

Directeur composée de 14 membres pour l'olympiade 2017/2020. J'ai souhaité implanter le siège social de notre Comité dans l'ancienne capitale des contes de Bourgogne à DOLE (Maison des associations) ; le COREG y tient ses réunions du Comité Directeur depuis début 2017.

Le rôle et les missions du Comité Régional sont : Notre Comité Régional contribue, en tandem, avec le Comité Directeur Fédéral, à assurer son rôle politique, et sa mission générale de coordination des comités départementaux sur son territoire (la région).

Ses missions spécifiques :

- la représentation de la Fédération auprès de toutes les instances et associations au niveau régional.
- L'harmonisation des comités départementaux en matière d'activité, d'AG, de calendrier, de communication, d'information, de projets.
- Demandes de subventions.
- L'élaboration du plan de formation et sa mise en œuvre par l'ETR, en concertation avec les CD pour les formations initiateurs en particulier.
- La sélection et l'organisation des critères régionaux jeunes.
- L'attribution des diplômes de reconnaissance fédérale, sur proposition des clubs, des comités départementaux, du comité régional.
- L'attribution des récompenses spécifiques au comité régional, si elles existent ou autres.
- Organisation lors de l'AG de la remise du Challenge de France et des trophées régionaux, des distinctions et récompenses fédérales autre que la médaille d'or.

Les missions communes avec les comités départementaux :

- Respect des textes et des règlements fédéraux.
- Relais du projet fédéral en cours.
- Relais des objectifs des instances régionales et départementales en charge de la Jeunesse, des Sports et de la vie Associative.
- Elaboration des plans de développement.
- Validation des nouveaux clubs (statuts) comité départemental puis comité régional, des demandes de labels, des organisations, des séjours...
- Demandes et validation des distinctions FFCT et/ou Jeunesse et Sports.

Je vais vous parler maintenant de la première année d'activité du COREG ; elle fut riche. Tout d'abord, fin d'année 2016, l'équipe s'est attelée sous l'impulsion du responsable communication Sylvain MARAUX à la conception de l'entité du COREG BF-C par la création de notre logo, qui je pense reflète bien la typicité et les couleurs de notre grande région. Aussi, notre comité peut s'enorgueillir d'un site internet riche et vivant conçu et réalisé par notre webmaster qui en assure le suivi et la maintenance ; je vous incite à le consulter, vous y retrouverez en outre le calendrier régional...

Les programmes des activités 2018 vous seront présentés par les différentes commissions tout au long de l'AG. A présent, quant aux membres du Comité Directeur, certains ont représenté le COREG tout au long de l'année aux réunions diverses et AG de la FFCT, aides aux organisations et AG des CODEPS, dans les instances et associations régionales. Je vous rappelle que le Comité est en effectif réduit : 14 membres le composent, et qu'il est difficile d'assumer toutes les tâches lui incombant. De Plus, plusieurs défections de membres élus à des postes primordiaux se sont produites à partir du 2ème semestre 2017 ; tout d'abord le Délégué Jeunes et le délégué formation, puis le trésorier et enfin le délégué sécurité rendant d'autant plus ardue la tâche pour les membres restant. Les motifs ont été dictés par l'éloignement du fait géographique, des raisons personnelles ou des problèmes de santé... Quelques-uns ont eu la lourde responsabilité de combler le vide par une très forte implication, une surcharge de travail accrue. Je les en remercie vivement mais la situation ne peut perdurer. Par la présente, je vous invite à nous rejoindre pour renforcer le comité

directeur, des postes sont à pourvoir pendant cette assemblée générale hommes et femmes pour la parité, certains ont déjà déposé leur candidature. Je les en remercie.

Je vais conclure, en vous annonçant par la présente, que je quitte la présidence du COREG mais reste au Comité Directeur, je l'avais prise pour une année d'un commun accord entre Jean-Marie et moi-même anciens présidents de ligue. Ma disponibilité n'est plus entière pour ce poste à responsabilités. Je souhaite bonne chance à notre futur Président !

Enfin, je remercie les personnalités qui nous ont rejoint pour cette assemblée et par la même la municipalité de DIJON qui nous offre le vin d'honneur en clôture.

A vous, présidents de clubs, représentants des clubs, je vous souhaite une bonne assemblée générale constructive et vous remercie de votre écoute !

**RAPPORT D'ACTIVITE** : (MC Champy) Nous projetons sur écran le résumé des activités par thème :

- **Le comité directeur et ses réunions :**
  - 4 mars à Dijon (JM Brousse, D Caty, MC Champy, JP Collin, C Joly, E Jourdois, Y Lonjaret, S Maraux, G Pargaud, JR Sicolo et J Toustou)
  - 17 juin à Dole (Y Bluzat, JM Brousse, D Caty, MC Champy, JP Collin, B Laville, G Lonjaret, Y Lonjaret, S Maraux, G Pargaud, et J Toustou)
  - 30 septembre à Dole (JM Brousse, D Caty, MC Champy, JP Collin, E Jourdois, G Lonjaret, Y Lonjaret, S Maraux, G Pargaud, JR Sicolo)
  - 2 décembre à Dole (JM Brousse, D Caty, MC Champy, E Jourdois, G Lonjaret, Y Lonjaret, S Maraux, G Pargaud, JR Sicolo)
  
- **LA FFCT et ses Réunions :**
  - 28-janvier à Paris - Réunion Coregs Codeps (JM Brousse et S Maraux)
  - 24 et 25 février à Paris - Séminaire Sphère jeunesse (J Toustou)
  - 11 mars à Paris - Réunion Coregs Codeps (JM Brousse)
  - 2-oct à Bourbon Lancy - Visite technique VTVT (JM Brousse)
  - 11-oct à Belfort - Visite technique VTVT (D Caty)
  - 14 et 15 oct à Paris - Séminaire formation (MC Champy et G Lonjaret)
  - 21-nov à Paris - Salon maires et collectivités locales Convention Terrritoire vélo label (G Lonjaret)
  
- **Les Assemblées Générales**
  - 15 janvier - Codep 58 à Cosne sur loire (JM Brousse)
  - 28 janvier - Codep 21 à St Apollinaire (MC Champy, G et Y Lonjaret)
  - 5 février à Besançon - Dissolutation Ligue Franche Comté (G Pargaud, S Maraux)
  - 5 février - à Dijon - Dissolution Ligue de Bourgogne (JM Brousse, G et Y Lonjaret, Y Bluzat, C Joly, JR Sicolo, J Toustou, Y Berlin, MC Champy)
  - 11 mai à Dijon - AG Bourgogne Tourisme (JM Brousse)
  - 22 octobre -Codep 89 - à Bléneau - (JM Brousse, et JR Sicolo)
  - 18 novembre -Codep 71 - à Cluny- (JM Brousse)
  - 17 novembre -Codep 25 - à Besançon (S. Maraux)
  - 9 et 10 décembre à Moulins - FFCT (JM Brousse, G Pargaud ety S Maraux)

- **La Formation**

- 24 et 25 avril Aubusson d' Auvergne - Formation Référent Label (D Caty et G Lonjaret)
- 15 novembre à Dole - Réunion Information sécurité (Gilles PARGAUD, JM Brousse, S Maraux et JC Collin)

- **Le CROS (comité régional olympique et sportif)**

- 18 mars à Dijon - AG Bourgogne (JM Brousse)
- 25 mars à Besançon AG Franche Comté (D Caty)
- 14 octobre à Beaune - Séminaire Bourgogne Franche Comté (D Caty)

- **Autres réunions**

- 7 février à Montmorot -39 - Invitation Conseil Régional (G Pargaud)
- 9 février - rencontre Codep 71 (J Toustou)
- 28 février - rencontre Codep 90 (J Toustou)
- 9 mars à Lons - Subvention CNDS (G Pargaud, C Joly, Daniel CATY et J Toustou)
- 21 avril - Crédit Mutuel Compte Assos (G Pargaud)
- 28 novembre - Réunion GTJ (G Pargaud)

- **Les jeunes**

- 30 mars à Auxonne - reconnaissance parcours Vtt CRJC (G et Y Lonjaret, et MC Champy)
- 12 avril à Auxonne - rencontre directeur et visite de la base (JM Brousse, G Lonjaret, MC Champy)
- 28 avril à Auxonne - accueil des participants Critérium (G Lonjaret et MC Champy)
- 29 avril à Auxonne - Critérium régional (JM Brousse, D Caty, MC Champy, JP Collin, B Laville, G Lonjaret, Y Lonjaret, S Maraux, G Pargaud, JR Siculo et J Toustou )
- 8 au 16 juillet à Chatellerault (86) semaine 'jeunes' (J Toustou, Directeur du Séjour D Lacroix -ASCPMC)
- Avec le concours national d'éducation routière
- Et le critérium national du jeune cyclo route et Vtt
- 23 septembre à Vesoul - CRER (S Maraux)
- 23 septembre à St Parize le Chatel - CRER (Délégation D Lacroix)
- 27-28 et 29 octobre à Quessoy (22) - CNER (accompagnateurs R Grand, A Henry et JP Veyssier)

**RAPPORT FINANCIER** : Gilles Pargaud

J'ai donc repris en cours d'année la trésorerie suite à la démission du trésorier Christian JOLY.

COMPTE DE RESULTAT 2017

	Année 2017		Année 2016		Variations en	
	€uros	%/PA	€uros	%/PA	€uros	%
<b>Produits des activités</b>						
Ristournes reçues de la F.F.C.T.	13 599,19		10 185,46		3 413,73	33,5
Rembours. reçus de la F.F.C.T. aide actions	850,00				850,00	nouv.
Aides de la FFCT promotion loisirs jeunes	2 661,97				2 661,97	nouv.
Aides de la FFCT stage de formation						
Publicités calendriers	3 100,00		1 580,00		1 520,00	96,2
Remboursements reçus C. R. J. C.	542,00		239,00		303,00	126,8
Participation séjour jeunes	7 479,00		7 840,00		-361,00	-4,6
Participation au stage de formation						
Recettes manifestations			2 697,00		-2 697,00	-100,0
Inscriptions épreuves permanentes	15,00		16,00		-1,00	-6,3
	<b>28 247,16</b>	<b>92,0</b>	<b>22 557,46</b>	<b>97,9</b>	<b>5 689,70</b>	<b>25,2</b>
<b>Produits des activités annexes</b>						
Ventes de flèches	39,10		11,50		27,60	240,0
Locations de la remorque vélo			60,00		-60,00	-100,0
Ventes maillots de cyclos	2 413,00		415,00		1 998,00	481,4
	<b>2 452,10</b>	<b>8,0</b>	<b>486,50</b>	<b>2,1</b>	<b>1 965,60</b>	<b>404,0</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>						
Subvention Etat (C.N.D.S.)	4 200,00		3 246,17		953,83	29,4
Subvention Région (Contrat d'objectif)	7 300,00		6 000,00		1 300,00	21,7
Subvention Région (BCMF)						
Subvention Département Nièvre (BCMF)						
	<b>11 500,00</b>	<b>37,5</b>	<b>9 246,17</b>	<b>40,1</b>	<b>2 253,83</b>	<b>24,4</b>
<b>Reprises s/Provisions et Amort.</b>						
Reprise s/prov.stock maillots Franche-Comté	790,00					
<b>Autres Produits</b>						
Dons reçus	624,94		241,40		383,54	158,9
Produits divers de gestion courante						
	<b>624,94</b>	<b>2,0</b>	<b>241,40</b>	<b>1,0</b>	<b>383,54</b>	<b>158,9</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>43 614,20</b>	<b>142,1</b>	<b>32 531,53</b>	<b>141,2</b>	<b>11 082,67</b>	<b>34,1</b>
<b>CHARGES DE FONCT</b>						
<b>Charges des activités</b>						
Critérium du jeune cyclo. finale régionale	2 648,19		1 909,33		738,86	38,7
Semaine nationale des jeunes et CNJC	13 037,31		13 171,11		-133,80	-1,0
Rassemblement jeunes, etc.	414,84		4 015,00		-3 600,16	-89,7
Stages de formation et Equipe Techn.Région. BCMF Morvan	1 256,25		3 004,35		-1 748,10	-58,2
Toutes à Strasbourg	712,20		2 685,00		-1 972,80	-73,5
Impressions des calendriers	2 250,60		1 388,20		862,40	62,1
	<b>20 319,39</b>	<b>66,2</b>	<b>26 172,99</b>	<b>113,6</b>	<b>-5 853,60</b>	<b>-22,4</b>

<b>Consommations en provenance des tiers</b>						
Variations stock maillots cyclos	-847,67		386,92		-1 234,59	-319,1
Fournitures administratives	673,01		369,21		303,80	82,3
Achats maillots cyclos	5 110,68		801,82		4 308,86	537,4
Achats articles de la F.F.C.T.	280,00		280,00			
Achats articles pour récompenses	11,70				11,70	nouv.
	<b>5 227,72</b>	<b>17,0</b>	<b>1 837,95</b>	<b>8,0</b>	<b>3 389,77</b>	<b>184,4</b>
<b>Services extérieurs</b>						
Charges locatives locaux	698,43		556,68		141,75	25,5
Primes d'assurances	124,00		76,60		47,40	61,9
	<b>822,43</b>	<b>2,7</b>	<b>633,28</b>	<b>2,7</b>	<b>189,15</b>	<b>29,9</b>
<b>Autres Services extérieurs</b>						
Frais de fusion	196,80		2 415,10		-2 218,30	-91,9
Frais de logo COREG	440,00					
Frais de transport	50,50					
Frais de déplacements	2 833,80		2 455,06		378,74	15,4
Frais de déplacements abandonnés	624,94					
Frais A. G. COREG	1 304,18		4 181,21		-2 877,03	-68,8
Frais du pot à Semaine Fédérale			239,76		-239,76	-100,0
Frais d'affranchissement	71,36		81,00		-9,64	-11,9
Frais de télécommunication & internet	585,44		460,00		125,44	27,3
Frais bancaires	53,57		30,55		23,02	75,4
Cotisations diverses	370,00		150,00		220,00	146,7
Charges diverses	50,00		124,90		-74,90	-60,0
	<b>6 580,59</b>	<b>21,4</b>	<b>10 137,58</b>	<b>44,0</b>	<b>-3 556,99</b>	<b>-35,1</b>
<b>Impôts taxes &amp; verst assimilés</b>						
<b>Dotat. amortis et provisions</b>						
Dotation amort-immobilisations corporelles	773,92		525,10		248,82	47,4
Dotation prov.p/dépréc.des stocks	696,86		790,00		-93,14	-11,8
	<b>1 470,78</b>	<b>4,8</b>	<b>1 315,10</b>	<b>5,7</b>	<b>155,68</b>	<b>11,8</b>
<b>Autres charges</b>						
Charges diverses de gestions courantes						
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 420,91</b>	<b>112,1</b>	<b>40 096,90</b>	<b>174,0</b>	<b>-5 675,99</b>	<b>-14,2</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 193,29</b>	<b>29,9</b>	<b>-7 565,37</b>	<b>-32,8</b>	<b>16 758,66</b>	<b>-221,5</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
<b>Autres intérêts &amp; Produits assimilés</b>						
Revenus du livret	259,01		310,93		-51,92	-16,7
	<b>259,01</b>	<b>0,8</b>	<b>310,93</b>	<b>1,3</b>	<b>-51,92</b>	<b>-16,7</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>259,01</b>	<b>0,8</b>	<b>310,93</b>	<b>1,3</b>	<b>-51,92</b>	<b>-16,7</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>259,01</b>	<b>0,8</b>	<b>310,93</b>	<b>1,3</b>	<b>-51,92</b>	<b>-16,7</b>

<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>9 452,30</b>	<b>30,8</b>	<b>-7 254,44</b>	<b>-31,5</b>	<b>16 706,74</b>	<b>-230,3</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>						
Produits de cessions immobilisations	250,00		100,00		150,00	150,0
	<b>250,00</b>	<b>0,8</b>	<b>100,00</b>	<b>0,4</b>	<b>150,00</b>	<b>150,0</b>
<b>Autres Prod. s/Opérations en capital</b>						
Quote part subv. d'équipt virées au résultat						
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>						
Autres produits exceptionn. sur opérat. de gestion						
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>250,00</b>	<b>0,8</b>	<b>100,00</b>	<b>0,4</b>	<b>150,00</b>	<b>150,0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>						
Valeur nette comptable éléments d'actif cédés			107,14		-107,14	-100,0
			<b>107,14</b>	<b>0,5</b>	<b>-107,14</b>	<b>-100,0</b>

<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>						
Charges sur exercices antérieurs	537,97				537,97	nouv.
	<b>537,97</b>	<b>1,8</b>			<b>537,97</b>	<b>nouv.</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>537,97</b>	<b>1,8</b>	<b>107,14</b>	<b>0,5</b>	<b>430,83</b>	<b>402,1</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-287,97</b>	<b>-0,9</b>	<b>-7,14</b>		<b>-280,83</b>	<b>&gt; 999</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 164,33</b>	<b>29,9</b>	<b>-7 261,58</b>	<b>-31,5</b>	<b>16 425,91</b>	<b>-226,2</b>

#### BILAN - ACTIF -

	Année 2017 (12 mois)			Année 2016 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, Matériels et Outillages	1 077,26	1 022,74		194,57
Autres immobilisations corporelles	4 465,45	3 991,60	473,85	508,72
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 542,71</b>	<b>5 014,34</b>	<b>528,37</b>	<b>703,29</b>
<b>Stocks et en cours divers</b>	<b>2 386,86</b>	<b>696,86</b>	<b>1 690,00</b>	<b>749,19</b>
<b>Avances et acomptes / commandes</b>				
<b>Créances de fonctionnement</b>	<b>1 160,57</b>		<b>1 160,57</b>	
<b>Créances diverses</b>				
Autres créances	3 650,00		3 650,00	732,50
<b>Disponibilités et valeurs mobilières</b>				
Disponibilités	47 525,12		47 525,12	40 737,69
<b>Régularisation actif</b>				
Charges constatées d'avance	480,00		480,00	280,00
	<b>55 202,55</b>	<b>696,86</b>	<b>54 505,69</b>	<b>42 499,38</b>
	<b>60 745,26</b>	<b>5 711,20</b>	<b>55 034,06</b>	<b>43 202,67</b>

#### BILAN - PASSIF

		Année 2017	Année 2016
		Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Fonds associatif sans droit de reprise</b>			
Fonds associatif		49 313,44	49 313,44
Report à nouveau débiteur		-7 261,58	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>9 164,33</b>	<b>-7 261,58</b>
<b>Subventions d'investissement amortissables</b>			
Subvention d'équipement de l'Etat			
Subvention d'équipement de la FFCT			
<b>Fonds dédiés</b>			
Fonds dédié aux activités jeunes			
<b>TOTAL</b>		<b>51 216,19</b>	<b>42 051,86</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			176,81
Emprunts et dettes financières diverses			
<b>Dettes de fonctionnement</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		917,87	675,00
Etat et collectivités locales			
<b>Dettes diverses</b>			

	Autres dettes					299,00
	<b>Régularisation passif</b>					
	Produits constatés d'avance				2 900,00	
<b>TOTAL</b>					<b>3 817,87</b>	<b>1 150,81</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>					<b>55 034,06</b>	<b>43 202,67</b>

Les censeurs aux comptes du COREG, Yves GUEGUEN, excusé, Serge GAILLIARD nous lit le rapport attestant de la bonne tenue des comptes après vérification physique de ceux-ci.

Il est 9 h 50, Gilles PARGAUD nous indique que c'est l'heure de la pause, et avant de procéder aux différents votes des rapports, moral, d'activité, financiers et candidats au comité directeur.

La secrétaire, MC Champy recrute dans la salle 6 personnes volontaires pour le dépouillement et les remercie. Elle demande aux 6 candidats ayant posé leur candidature de se présenter brièvement, deux d'entre eux étaient excusés.

Reprise à 10h10.

### RAPPORTS DES COMMISSIONS :

#### FORMATION - MC Champy

En début de mandat, Jacques Toustou s'était fixé un programme

- Rencontre du 9 Février 2017 avec le CODEP 71 (déléguée Hélène PONCEBLANC)
- Rencontre du 28 Février 2017 avec le CODEP 90 (pas encore de délégué, nouveau Codep)

Pour les 4 années à venir, je compte m'associer aux CODEP pour développer les formations d'Animateurs, puis d'Initiateurs et de Moniteurs en étroite liaison avec les clubs demandeurs autour des mairies, écoles, collèges, Associations Parents d'Elèves avec comme objectif soit un Point Accueil « Jeunes », soit une « Vélo Ecole » chaque année dans chacun des CODEP en s'appuyant sur les « cadres » en exercice.

#### Un gros travail a été effectué sur la remise à jour du fichier cadre « Bourgogne-Franche Comté »

Après extractions des cadres à partir du fichier fédéral, il est apparu que sur les 260 cadres (toutes spécialisations confondues) 175 fiches étaient à modifier.

Sur 49 Moniteurs 19 officient en Ecole Cyclo, sur 72 Initiateurs 26 et sur 139 Animateurs 30. Au total la Formation a permis de créer 260 « cadres » dont 185 sont restés des licenciés « basiques ».

**Les 14, et 15 octobre 2017** en l'absence de délégué régional formation MC Champy et G. Lonjaret ont participé au séminaire national de formation.

Voici en quelques mots le compte rendu

Sur 13 nouvelles régions 9 étaient présentes. Budget 2016/2017 : 71 000 € alloué dépensé 49 000 €

Ecoles cyclos : 8258 jeunes en 2017 pour 10271 licenciés jeunes - 2016 8106 jeunes en école cyclo.

Formation 2016/2017 : 261 animateurs, 189 initiateurs (178 en 2016) 41 moniteurs (72 en 2016) et 497 Autres ont été déclarés à la FFCT.

**Un délégué régional de Formation est une personne élue au Comité Régional, est instructeur ou moniteur.**



La stratégie fédérale 2017/2020 de notre fédération (sécurité - Vélo Santé - Tourisme et Développement - accueil des licenciés) ont été développés les points suivants : le contenu du stage, prise en compte, les enjeux, adéquation d'emploi et formation du diplôme.

Toutes ces informations sont détaillées et présentées dans l'édition 'la Formation Fédérale' éditée en juillet 2017 établie par la commission nationale de Formation.

Un travail sur la modularisation de la formation est encore en préparation et non finalisé à ce jour, ainsi que l'inscription du dossier de stage en ligne.

Tourisme : Les moniteurs tourisme à vélo fichier pas à jour 140 moniteurs de répertorié. Un courrier devrait être envoyé à tous les moniteurs. 2018 une remise à niveau dans chaque zone pour 5 ans.

Pour l'encadrement d'un séjour hors UE l'encadrant doit avoir encadré un séjour en France avec compte-rendu détaillé.

Il est souligné de ne pas faire de demande de subvention pour formation moniteur notre fédération en demande une.

Les diplômes 'moniteurs, initiateurs seront renouvelables tous les 5 ans.

### **JEUNES - Sylvain Maraux : présentation faite à l'écran agrémentée par des photos**

Séminaire pour les délégués régionaux jeunes les 24 et 25 février 2017. Jacques Toustou, présent JC Fritz (commission sphère jeunesse).

Ce sont 13 délégués désormais chargés des animations Jeunes dans les nouveaux COREG. Ils seront membres de droit des nouveaux ETR

Rappel des missions des DRJ :

- Valider les agréments des écoles de cyclotourisme;
- Réaliser les dossiers d'inscription à la SNEJ
- Organiser des rencontres et des réunions avec les DDJ
- Etre en contact avec les Ecoles cyclos.
- Gérer les carnets du Challenge de septembre à août (année scolaire)
- Promouvoir les PAJ et les Ecoles;
- Organiser le critérium Régional,
- Organiser des rencontres Inter Ecoles;
- Organiser des séjours.

Le Coreg compte en 2017 - 9 écoles cyclo - 2 points d'accueil jeunes (PAJ)

Les Critériums Départementaux des Jeunes cyclotouristes

Sauf erreur, les départements de la Nièvre, Saône et Loire et Haute Saône ont organisé des critériums

Le Critérium Régional des Jeunes cyclotouristes à Auxonne le 29 avril 2017 préparé et organisé par MC CHAMPY, Gilbert et Yann LONJARET.

13 jeunes, 20 encadrants et accompagnateurs ont participé à cette journée fortement réussie sous une belle météo, 6 clubs représentés.

### Classement VTT - Il n'y a pas eu de route manque de participants.

Codep	Nom	Prénom	sexe	catégorie	licence	n° + Club	points	classement
58	MIELCAREK	Karine	F	15-16	737223	05351 ASS CYCLOTOURISTE ST PARIZ	888	1er
58	RAJRAJI	Medhi	M	17-18	752359	05351 ASS CYCLOTOURISTE ST PARIZ	887	2e
25	BLESSING	Olivier	M	17-18	798070	06122 ASS.SPORT.CULT.AUTOS PEUC	869	3e
71	MARTINS	Alexandre	M	13-14	807657	02712 CCT BOURBON LANCY	865	4e
71	SOTTY	Thomas	M	15-16	814481	02712 CCT BOURBON LANCY	854	5e
58	LACORNE	Arthur	M	13-14	786487	05351 ASS CYCLOTOURISTE ST PARIZ	812	6e
58	LAUBIGNAT	Killian	M	15-16	823028	07328 ASGU BERTRANGES VTT	805	7e
58	CYPRES	Jules	M	13-14	799319	05351 ASS CYCLOTOURISTE ST PARIZ	801	8e
25	BICREL	Etienne	M	13-14	768780	06122 ASS.SPORT.CULT.AUTOS PEUC	793	9e
58	CRESSON	Bastien	M	13-14	764513	07328 ASGU BERTRANGES VTT	788	10e
70	MARROT	Romane	F	15-16	804935	08064 SPORT LOISIRS CERRE LES NOF	747	11e
70	MARCHAL	Emeric	M	13-14	753510	06223 VESOUL VTT	723	12e
58	BARTOSIAK	Arthur	M	13-14	833776	05351 ASS CYCLOTOURISTE ST PARIZ	713	13e

Semaine Nationale des Jeunes Cyclotouristes à Châtellerauld (80) - du 8 au 16 juillet 2017 sous la responsabilité de Dominique Lacroix (ASCPMC St Parize le Chatel) 24 jeunes et 8 encadrants.

Comme les années précédentes un appel à candidature d'éducateurs pour l'encadrement avait été lancé. Le nombre retenu variait en fonction du nombre de jeunes inscrits.

L'acheminement s'est effectué en bus pour les jeunes et encadrants, camping-car et utilitaire pour bagages et vélos.

Extrait du compte rendu ' Journée Tourisme': 'C'était bien, très bien. Une bonne ambiance et des encadrants flexibles et très à l'écoute de nos envies. Un peu court en 1 seule journée pour tout faire car beaucoup d'attente. Pique-nique du soir très moyen, mieux le midi. Journée tourisme bien mieux que les autres années. Attractions géniales, envie de revenir'.

#### Le Critérium National du Jeune Cyclotouriste

2 sélectionnés en route, 2 en vtt, 1 fille et 1 garçon : Résultats de nos jeunes

Route 13-14 ans : Garçons : 21 participants

14ème Alexandre Martins CC Bourbon 836 points/1000

Route 17-18 ans : Garçons : 8 participants

5ème Nicolas Lyons ASC St Parize 779 points/1000

Vtt 15-16 ans : Filles : 5 participants

3ème Mielcarek Karine ASC St Parize 860 points/1000

Vtt 15-16 ans : Garçons : 19 participants

10ème Thomas Sotty CC Bourbon 827 points/1000

Challenge Inter Ligues : La Bourgogne Franche Comté termine 3ème.

#### Concours National d'Education Routière

BER Environ 200 participants répartis en deux groupes débutants et qualifiés. Suite à la pré-finale qui s'est déroulée le dimanche, 71 jeunes dont 3 Bourguignons (Luna, Grégoire et Louis) se sont qualifiés pour la finale du lundi qui a débutée dès 8h30.

Concours régional d'Education Routière a eu lieu dans 2 départements de notre région le 23 septembre 2017 (même programme pour tous) organisateurs Dominique Lacroix (58) à St Parize et Jean-Michel Trimaille à Vesoul (70)

-15 jeunes à Vesoul de Cerre les Noroy, Vesoul VTT et ASCAP (5 par club)

-14 jeunes à Saint Parize de AC Saint Parize et ASGU Bertranges VTT

Les qualifiés

VESOUL			St Parize		
Nom	Prénom	Club	Nom	Prénom	Club
DEBENATH	LORICK	Cerre les N	GAUTHERON	LUNA	AC ST-PARIZE
MARROT	ADRIEN	Cerre les N	VAYSSIER	ANTOINE	AC ST-PARIZE
			DOLECEK	MATEO	ASGU BERTRANGES VTT
			BISTON	CAMILLE	AC ST-PARIZE

Finale nationale du Concours d'Education Routière

à Quessoy (22) du 27 au 29 octobre 2017. Classement 8ème sur 11

Participants

- fille 1 Gautheron Luna 15/04/2005 AC ST-PARIZE
- fille 2 Biston Camille 26/12/2005 AC ST-PARIZE
- garçon 1 Vayssier Antoine 15/06/2006 AC ST-PARIZE
- garçon 2 Dolecek Mateo 14/04/2006 ASGU BERTRANGES VTT
- garçon 3 Debenath Lorick 21/08/2005 SPORTS LOISIRS DE CERRE LES NOROY
- garçon 4 Marrot Adrien 25/12/2006 SPORTS LOISIRS DE CERRE LES NOROY

Educateurs accompagnants

- Jean-Philippe VAYSSIER (AC St Parize)
- Aurélie HENRY (Sports Loisirs de Cerre les Noroy)
- Robert GRAND (Sports Loisirs de Cerre les Noroy)

Le Challenge National des Ecoles Cyclo :

Catégorie de - 30 jeunes :	1er	ACSPMC St Parize	722 points
	51 <sup>ème</sup>	CCT Bourbon Lancy	216 points
	87 <sup>ème</sup>	VESOUL Vélo Evasion	126 points
	102 <sup>ème</sup>	ASCAP Peugeot	103 points
	127 <sup>ème</sup>	Sport Loisirs Cerre les Noroy	55 points
	157 <sup>ème</sup>	DIROL	14 points
	161 <sup>ème</sup>	Chantalistes Sport et Culture	8 points

Catégorie de 30 jeunes ou plus :

29 <sup>ème</sup>	ASGU Bertranges Vtt Loisirs	292 points
-------------------	-----------------------------	------------

### Projets 2018

- 28 et 29 avril : Base nautique de Bellecin (Jura Le long du lac de Vouglans) : Critérium Régional du Jeune Cyclo. Plus d'infos sur le lieu : <http://www.bellecin.com/>
- 9 et 10 juin : Centre Omnisport de Macon (71) : Rassemblement Régional Jeunes avec en même temps le Concours Régional d'Education Routière
- du 7 au 15 juillet 2018 : SNEJ au Centre des 4 Vents d'Aubusson d'Auvergne (63)
- du 27 juillet au 5 août 2018 - Trait d'Union de Mortagne au Perche (61) à Epinal (88)

### SECURITE - Jean-René Sicolo

Pour cette année 2017, la région enregistre une nette diminution des déclarations d'accidents

En effet, en 2017, **87 accidents** ont fait l'objet d'une déclaration contre 120 en 2014, 103 en 2015 et 108 en 2016.

Les accidents déclarés en Bourgogne sont passés de 81 en 2016 à 69 en 2017 et en Franche-Comté de 27 à 18. La région ne représente que 3,61 % des 2407 déclarations nationales.

On ne peut donc qu'inciter tous les cyclotouristes à progresser dans cette voie de la prudence qui pourrait être encore améliorée si quelques pratiques ordinaires étaient abandonnées comme rouler trop près du prédécesseur dans un groupe important par exemple.

L'ennemi du cycliste est d'abord lui-même puis un autre cycliste et enfin un tiers dont il faut dire qu'il peut être présent dans l'accident mais pas forcément responsable (exemple vécu : cycliste qui refuse la priorité à une automobile, la heurte, commet des dégâts en étant lui-même très légèrement blessé).

La cause principale des accidents est l'inattention qui peut être de la distraction. Une conduite maladroite peut aussi résulter d'une connaissance défectueuse du Code de la Route ou parfois d'un manque total d'anticipation dans l'analyse des difficultés rencontrées notamment dans l'infrastructure (d'où la nécessité absolue de les signaler aux autres dans tout le groupe).

La route est plus accidentogène. Il y a proportionnellement beaucoup moins d'accidents en V.T.T.

Si on constate donc avec satisfaction que la situation s'est améliorée en 2017, il faut impérativement que chacun reste vigilant et consente à être encore plus prudent. Des fiches techniques simples et facilement téléchargeables sont disponibles sur le site de la FFCT ou celui du Comité Régional :

- Les bons réflexes pour tous
- Les bons réflexes pour rouler en groupe
- Les bons réflexes pour voir et être vu

Je vous souhaite donc une bonne année cyclo touristique et beaucoup de prudence pour cette nouvelle saison.

### TOURISME - VELO ROUTES VOIES VERTES - Daniel Caty

Qu'est-ce qu'un Territoire Vélo ?

C'est une collectivité territoriale (commune, communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine et métropole) qui est engagée pour la mobilité à vélo et qui favorise les pratiques de loisirs, touristiques, de déplacement quotidien...

Être *Territoire Vélo*, c'est offrir à la fois des aménagements sécurisés, des équipements techniques (stationnements, haltes vélo...) mais aussi un panel de services spécifiques au vélo (point d'information, d'alimentation, d'hébergement, de location et de réparation, intermodalité...).

Être *Territoire Vélo*, c'est proposer des circuits vélo qui soient accessibles à divers types de publics (familles, pratiquants occasionnels et réguliers) et de niveaux variés pour partir à la découverte de la région.

Être *Territoire Vélo*, c'est animer son territoire avec des événements et animations vélo tout en mettant en valeur son patrimoine (historique, architectural, culturel et naturel...).

Être *Territoire Vélo*, c'est de s'inscrire dans le développement économique et durable. Le label invite les acteurs locaux à s'impliquer dans une démarche écologique et à participer au dynamisme du territoire.

37 villes en France ont obtenu le label Territoire Vélo dont 4 en Bourgogne Franche-Comté.

La commune de Bourbon Lancy (71)

La communauté de Communes Mâconnais Tournugeois,

La commune de Belfort

La commune d'agglomération de Vesoul.

Pour le renouvellement de ce label, des visites techniques ont été programmées afin de vérifier la conformité du cahier des charges établi par notre fédération.

Les conventions de renouvellement ont été signées en 2017 (validité 3 années) pour Mâcon Tournus, Bourbon Lancy et Belfort.

### **VTT - SPORT NATURE - Gilbert Lonjaret**

Cette commission est composée de 5 membres avec d'autres taches dans diverses commissions.

La mise en place est un plus longue que prévue.

Néanmoins je vous donne quelques chiffres :

Les randonnées FFCT organisées dans notre Coreg :

- Au nombre de 48 (15 VTT, 4 VTT+RTE, 20 VTT+RTE+MARCHE et 9 VTT+MARCHE)
- 43 clubs organisateurs
- 1 organisation avec 2 clubs
- 4 clubs avec plus d'une organisation maximum 3
- 3 nocturne Vtt
- 2 randonnées en boucles

Organisations par départements :

○ Nièvre	11
○ Côte d'or	9
○ Yonne	8
○ Saône et Loire	6
○ Doubs	5
○ Jura	4
○ Haute Saône	3
○ Territoire de Belfort	2

La fréquentation dans nos randonnées (suite au document envoyé aux clubs (49) et retournés soit (36) :

- 8985 participants
- 1210 licenciés
- 7775 non licenciés
- 1430 féminines
- 740 jeunes (290 licenciés et 450 non licenciés)
- 335000 kilomètres pour une moyenne de 34 km /participant
- La moyenne de participants par rando 250

21 % des participants font moins de 30 km et 79 % plus de 30 km.

On peut estimer qu'avec le retour du questionnaire de tous les clubs on approcherait les 12000 vététistes et 400000 km parcourus.

Notons la barre des 1000 pour un club de Côte d'Or, 1700 et 1500 dans le Jura.

Je n'ai pas de point de comparaison avec d'autres Coreg, mais sans faire de l'autosatisfaction le Vtt dans notre grande région ne se porte pas si mal.

### **Bases Vtt Coreg :**

Pour info en 2017 au niveau national 71 bases 56 en 2012 et Bourgogne Franche Comté est au nombre de 6

- 1 dans la Nièvre - Base de l'Etang de Baye
- 1 dans le Jura - Salins les Bains
- 4 dans la Haute Saône - Base des Monts de Gy (visite technique en 2017 et signature convention en novembre 2017)
  - Base de Vesoul
  - Base de Faucogney mille étangs
  - Base de Champagny ballastière

### **2018 :**

Projet de base sur la ville de Belfort à proximité de l'étang des Forges. Néanmoins un domaine Vtt avec 7 circuits sont balisés sur 14 prévus qui seront opérationnels au printemps de cette année.

La commission Vtt s'efforcera de visiter les bases de la région. Nous envisageons un séjour ou weekend Vtt.

Réflexion : 3 départements ont une base Vtt, un projet en cours de validité, 4 départements (Côte d'Or, Yonne, Saône et Loire et Doubs) sont non pourvus de bases. Cela demande du travail avec les communautés de communes et autres institutionnelles, nous comptons sur vous pour nous aider sur ces projets. Notre fédération est fortement engagée sur ces créations.

### ***Une base VTT de randonnée, c'est quoi ?***

**Les bases VTT de randonnée de la Fédération française de cyclotourisme vous accueillent partout en France.**

**Nous récompensons l'offre de tourisme à VTT développée par des collectivités ou des structures touristiques en leur octroyant notre label de qualité.**

**Ce label vous offre l'assurance d'une pratique sécurisée et confortable pour votre plaisir.**

### **COMUNICATION -INFORMATIQUE - Sylvain Maraux**

Après la création du logo pour la constitution du COREG, les premières actions de communication ont été :

- l'élaboration du 1er guide Bourgogne Franche-Comté que nous avons édité à 6000 exemplaires. Il était constitué de 54 pages. Pour information, il y avait plus de 165 organisations en 2017.

Le guide régional a été reconduit en 2018 sous la même forme, mais pourrait être repensé voire supprimé en 2019.

- En parallèle, le site du Comité Régional a été mis en place, reprenant les codes du site de l'ancienne Ligue de Franche-Comté.

Nous rappelons que le site est votre site, et que vous pouvez y participer en proposant du contenu et en demandant la publication d'informations pour vos organisations, d'évènements, ou bien d'infos touristiques.

La Fédération a pour projet de mettre en place, une nouvelle plate-forme de sites régionaux, donc le site tel que connu actuellement pourrait disparaître dans les mois à venir. Un gros travail de migration est à prévoir.

- L'autre réalisation importante au niveau communication en ce 1er mandat, a été la réalisation de tenues cyclos. Le projet a été demandé pour la participation des jeunes à la Semaine Nationale des Jeunes à Châtellerauld et cela a été un défi de réaliser une tenue en 2 mois, maquettage + fabrication.

La société Lafitte Textiles a été retenue et a réalisé les premières pièces. Toutes les informations sont sur le site, et nous vous invitons à commander ces très belles tenues.

En 2018, il faudra :

- accompagner les membres du COREG à l'utilisation d'Office 365, et apporter de l'aide aux CODEP. Pour le moment, nous ne savons pas sous quelle forme. Office 365 sera le seul canal de communication entre la fédération et les COREG/CODEP. Les clubs auront accès plus tard.

- migrer le site vers le nouveau site proposé par la fédération
- repenser le guide régional

### **MEDICAL - Yann LONJARET**

Trousses de secours :

Dotation début 2017 du COREG de 2 malles rigides et 8 trousses de secours souples pour les soins d'urgence lors de ses organisations (stages de formation, organisations jeunes...)

Médicales du sport :

Participation le 23 novembre 2017 à Dole aux Médicales du Sport organisées par les CROS (Comités Régionaux Olympiques et Sportifs) de Bourgogne et de Franche-Comté sur le thème "sport et addiction" :

- usage de substances addictives lors de la pratique sportive
- peut-on devenir dépendant au sport ?

### **INFORMATIONS FEDERALES**

Publications fédérales :

- la revue Cyclotourisme : un article mensuel sur sport et santé
- Cyclo-Mag : des conseils sport et santé sur le site fédéral
- le livret Cyclo-Santé : 100 pages de conseils sur la physiologie de l'effort et l'entraînement cyclotouriste, pour les licenciés et les formateurs. Disponible à la boutique fédérale (12 € + 5 € de frais de port)

Evolution du CNCI (Certificat de Non Contre-Indication à la pratique sportive) :

Obligatoire jusqu'en 2017 pour la prise d'une première licence, le CNCI pour la pratique du cyclotourisme évolue en 2018 avec l'apparition de 3 nouvelles licences :

- 1) La licence Vélo-Balade : Elle ne requière aucun CNCI

2) La licence Vélo-Rando : Le CNCI pour la pratique du "cyclotourisme" devient obligatoire tous les 5 ans, avec pour les 4 années intermédiaires un auto-questionnaire médical déterminant la nécessité de consulter un médecin (QS-Sport)

3) La licence Vélo-Sport : Un CNCI pour la pratique du "cyclisme en compétition" est obligatoire tous les ans pour permettre en complément de l'activité cyclotouriste, la participation à des épreuves cyclistes chronométrées ou à classement organisées sous l'égide d'autres fédérations (cyclo-sportives, courses VTT...)

Les documents suivants sont téléchargeables dans l'espace documentaire du site fédéral :

- le modèle de certificat-médical (usage facultatif)
- l'examen médical type du cyclotouriste (usage facultatif)
- l'auto-questionnaire médical QS-Sport (document CERFA à usage obligatoire)

### **FEMININES - MC Champy**

La commission féminine Coreg n'est pas très active, pour une raison une seule femme c'est moi et je suis déjà fort occupée avec les autres charges associatives.

Toutefois je vous résume ce que je sais :

La Commission « Féminine » du CODEP 21 a organisé du 19 au 21 mai 2017, un voyage itinérant touristique « Découverte du Maconnais » avec 21 participantes + 2 accompagnateurs. Trois étapes sont au programme avec 318 km et 1498 m de dénivelé.

#### **Pour 2018 :**

- ❖ Un rassemblement 'Toutes à Bourbon Lancy' organisé par le CODEP 71 prévu du 7 au 9 septembre 2018 sera au calendrier. Le détail et les fiches d'inscriptions seront en ligne sur le site de notre COREG Bourgogne Franche Comté. 'Licence FFCT obligatoire. Réservé en priorités aux licenciées (club ou individuelle) du Codep 71. Pour les autres départements inscriptions dans la limite des places disponibles.
- ❖ Voyage itinérant organisé par le Codep 21 'En passant par la Haute-Saône avec mon vélo' du 31 août au 2 septembre 2018 - 3 étapes de 100 km environ.

Je vous invite à consulter le calendrier coreg 2018, ou vous pourrez trouver des randonnées spéciales féminines.

#### **Lecture des résultats des votes le responsable du scrutin,**

VOTES	Total des voix Ligue	Voix présentes ou représentées (exprimables)	Voix exprimées (=nb bulletins dans l'urne)	Majorité suffrages exprimés = moitié des voix exprimées + 1	Blancs ou Nuls (non remplis ou raturés)	Oui	Non	% Oui
<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>422</b>	313	313	158	1	298	14	95,21
<b>RAPPORT ACTIVITES</b>	<b>422</b>	313	313	158	2	311	0	99,36
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>422</b>	313	313	158	6	303	4	96,81
<b>PROJET DE BUDGET 2018</b>	<b>422</b>	313	313	158	3	306	4	97,76

Votes au comité directeur du COREG



Total des voix COREG	Voix présentes ou représentées (exprimables)	Voix exprimées (=nb bulletins dans l'urne)	Majorité suffrages exprimés = moitié des voix exprimées + 1	Blancs ou Nuls (non remplis ou raturés)
<b>422</b>	<b>313</b>	<b>313</b>	<b>158</b>	

Candidats Comité Directeur	nb voix obtenues	% voix	ELU ( E )
GIROUD Jean-Claude	313	100,00	oui
TRIMAILLE Jean-Michel	276	88,18	oui
BRUN-VAUNIER Danièle	285	91,05	oui
*LAGRANGE Françoise	299	95,53	oui
*PETETIN Simon	310	99,04	oui
LACROIX Dominique	307	98,08	oui

Les deux personnes avec une étoile étaient absentes et excusées.

Le président actuel Gilles PARGAUD, démissionnaire, le comité directeur au complet s'absente un moment pour élire son président. A cette issue, Jean-Marie BROUSSE est élu à l'unanimité.

#### Paroles de Jean-Marie BROUSSE

Etant le seul à postuler, je vous informe que je vais présider le comité régional mais seulement pour trois ans. Vous savez tous que je suis élu à la fédération. Je vais privilégier les actions au titre de notre fédération, mais je ne doute pas d'être bien secondé par les personnes élues au comité régional.

Les objectifs pour ces 3 années :

- La rigueur administrative et comptable
- La coordination avec les comités départementaux sachant qu'il faudra réunir régulièrement les délégués jeunes, formation et sécurité.
- Avec 3 féminines au comité j'ai pour objectif dans la mesure du possible d'organiser une concentration féminine au niveau régional, pas pour 2018 c'est un peu court, mais pour 2019. Ceci pour préparer éventuellement le prochain rendez-vous national féminin qui aura lieu à Toulouse, comme vous avez pu le lire dans notre revue fédérale.
- Enfin, la mise en place d'un challenge au niveau des clubs en fonctions de vos actions et représentativités (fédérales ou autres) et quelques critères. La récompense ne sera pas une coupe, mais une enveloppe des parties de ristournes fédérales qui nous sont attribuées environ 10 à 15 clubs.

L'espace fédéral et non le site. Sur cet espace de nombreuses informations sont accessibles.

Comment y aller ?

Je vous propose en fonction de vos besoins et de ma disponibilité de vous initier et montrer le fonctionnement en mutualisant un ou 2 départements.

Merci de votre confiance.

**Paroles de Jacques Wagner - Vice-Président de la FFCT**

*Je suis chargé des domaines administratifs, juridiques et assurances.*

Je voudrais remercier tous ceux qui ont aidé à la réforme territoriale. Il y a eu beaucoup de travail effectué. Cela c'est bien passé aussi dans votre nouvelle région Bourgogne Franche Comté.

Je voulais signaler une difficulté importante à l'assemblée générale de notre fédération à Moulins (03) beaucoup de clubs n'ont pas voté. Si le quorum n'est pas atteint, il faut recommencer l'assemblée.

Nous avons vu avec le président du Codep 89, présent, qui est très concerné et nous essaierons de trouver une solution. Egalement dans les Codep du Doubs et Jura, la moitié des clubs n'ont pas voté. J'insiste et j'essaierai de voir les présidents de ces Codep pour améliorer la situation.

Au niveau assurances, le montant des garanties 'dommage au vélo' sont passées de 800 € à 1500 € pas négligeable. Pour le Grand braquet, vous n'avez pas de garanties contre le vol, ce sera un complément personnel. Je voulais vous parler aussi du Gîte des 4 Vents à Aubusson d'Auvergne, où nous sommes en travaux pour modernisation, c'est un bel endroit pour faire du vélo surtout pour les amateurs de montagne.

Une dernière chose, une structure Info vous a été envoyée il y a 2 semaines environ avec un spécial 'CERFA' et mémento pour vos déclarations de randonnées. Lisez bien tout est bien renseigné, expliqué.

Merci

### **Paroles d'Isabelle GAUTHERON – Directrice Technique Nationale à la FFCT**

Bonjour à tous,

Je ne vais pas vous parler de l'administratif comme Jacques, je viens vous féliciter de la bonne dynamique qu'il y a dans votre Comité. Toutes les priorités de la fédération sont mises en place.

Et bien on peut se réjouir

- quatre territoires vélo (2<sup>ème</sup> derrière Auvergne Rhône Alpes)
- 4 bases Vtt important il faut continuer

La FFCT a mis pas mal d'ambition sur le développement des territoires. On sait très bien que le cyclotourisme passera forcément par des liens très forts resserrés avec les collectivités territoriales. D'ailleurs une formation existe de 'réfèrent label ' au gîte d'Aubusson. N'hésitez pas, aller voir les collectivités pour implanter un territoire 'Vélo' ou une base Vtt.

Pour vos jeunes vous êtes très actifs. La formation après le désert tout va redevenir normal, si besoin je viendrais vous donner un coup de main.

Sur la santé Yann Lonjaret, notre médecin, vous a fait un beau compte rendu. Je vous dis quand même qu'il va falloir réfléchir à comment rentrer dans le cadre 'sport sur ordonnance', ce fameux CERFA que la fédération a mis en place. D'ailleurs nous avons parlé du CNDS, il financera le 'sport sur ordonnance' donc sur vos critères il ne faudra plus compter dessus.

La sécurité axe fort, j'ai vu que vous étiez en baisse en Bourgogne Franche Comté, ce qui n'est pas mal.

C'est un accessoire de notre fédération depuis quelques temps, la FFCT est de nouveau entrée dans une commission interministérielle qu'elle avait quittée il y a quelques années. La présidente Martine CANO et moi-même avons été reçu par le délégué interministériel, il compte beaucoup sur nous pour faire passer certains messages (comportement des cyclotouristes sur la route, être visible et respecter les autres le thème sera 'le partage de la route').

Que dire de plus, le Vélo à l'école, où vous intervenez certainement. Bientôt il y aura une officialisation dans les programmes de l'éducation nationale. L'apprentissage du vélo et le savoir rouler va rentrer dans les programmes. Ce sera à vous au niveau des clubs de pouvoir intervenir dans les écoles (un module spécial est en élaboration à la FFCT).

Enfin, l'OBSERVATOIRE, vous avez dû répondre peut être à un questionnaire en tant que structure pour l'observatoire que la fédération mène avec une société extérieure.

Mais à quoi cela sert ? A mieux connaître ceux qui font du vélo mais qui ne sont pas chez nous et surtout cela va servir à retravailler sur l'identité visuelle de notre fédération. Nous espérons obtenir des indications pour proposer d'autres activités.

Un chiffre m'interpelle sur vos statistiques, c'est le nombre de Vtt dans vos randonnées non licenciés il va falloir aller les chercher.

Merci à tous, bonne saison.

### Remise de cadeaux et récompenses

- Récompenses fédérales (dotation ligue) diplôme de reconnaissances fédérales

- ☺ André CUZZOLIN codep 21
- ☺ Louis JOSEPH remis codep 58
- ☺ Chantal DESMARQUOY remis codep 39
- ☺ Michel MARCHAND codep 21
- ☺ Daniel DOREAU remis codep 58
- ☺ Jean-Paul MARTINET codep 21
- ☺ Henri DURIEUX remis codep 58
- ☺ Pascal VERPAUX codep 21
- ☺ Thierry ETHER remis codep 58

- Trophée des Brevets des Parcs

- ☺ Michel RAUDIN (ASSA Sergines 89)

- CHALLENGE DE France

Trophée régional

- Catégorie de 3 à 35 adhérents : ASSA Sergines (89)
- Catégorie de 36 à 75 adhérents : CSP Charmoy (89)
- Catégorie 76 adhérents et plus : ASC Chevigny (21)

Trophée d'Argent

- Amicale des Diagonalistes de France

- DIVERS : clubs absents ou non représentés par département :

- Côte d'Or : 12 sur 36
- Doubs : 11 sur 17
- Nièvre : 3 sur 20
- Jura : 5 sur 16
- Haute Saône : 1 sur 7
- Saône et Loire : 3 sur 17
- Yonne : 9 sur 20
- Territoire de Belfort : complet

Il est 12h, Gilles et Jean-Marie remercient l'assemblée, vous souhaitent bonne route et nombreux sur les randonnées, vous invitent au verre de l'amitié offert par la municipalité de Dijon et pour ceux qui l'ont souhaité un bon repas.

**La Secrétaire**

**Marie Christine CHAMPY**

**Le Président**

**Gilles PARGAUD**

